

Numéro d'affichage : SR 2013-2014-63

Titre du poste : Technicienne, technicien en loisirs

Type d'engagement : Remplacement - Temps complet

Nombre d'heures de travail : 35

Supérieur immédiat : Madame Sylvie Coulombe, coordonnatrice

Service : Services aux étudiants

Lieu du travail : Pavillon 3

Horaire : Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30

Date prévue d'entrée en fonction : Du 4 août 2014 jusqu'au 13 mars 2015 (ou au retour du titulaire) avec possibilité de prolongation

Nature du travail : Le rôle principal et habituel de la personne de cette classe d'emploi consiste à organiser des activités socioculturelles ou sportives pour les étudiantes ou étudiants comme complément d'activités à certains programmes d'études ou comme loisirs.

Scolarité : Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en Techniques de loisirs ou un diplôme ou une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.

Autres exigences du Cégep : Bonne connaissance du français écrit.

Notez qu'un processus de sélection incluant une entrevue ainsi qu'un test de français écrit sera mis en place pour évaluer les candidatures.

Quelques attributions caractéristiques : La personne de cette classe d'emploi participe à l'élaboration de programmes et à leur mise en œuvre au moyen d'activités socioculturelles ou sportives. Elle contribue à développer l'engagement social et communautaire.

Elle est appelée à se servir des techniques d'animation afin d'aider les groupes à s'organiser et à se donner des activités. Elle participe au choix des activités, en assure le fonctionnement et en établit le bilan.

Elle encadre et accompagne les étudiantes ou étudiants dans la planification, l'organisation, l'animation et l'évaluation d'activités intramuros ou intercollégiales. Elle recommande et participe au choix de l'équipement et du matériel que le collège met à la disposition des groupes et en assure une utilisation adéquate.

Elle contribue à la rédaction et à la diffusion d'information pour favoriser la participation des étudiantes ou étudiants.

Elle est appelée à coordonner le travail du personnel de soutien impliqué dans la réalisation de programmes ou d'opérations techniques dont elle est responsable et à initier au travail ce personnel.

Elle utilise les outils technologiques de l'information et des communications mis à sa disposition en lien avec les travaux à réaliser.

Elle développe, supervise et soutient des projets étudiants dans divers domaines d'intérêt contribuant à un milieu de vie stimulant.

Elle participe à l'élaboration de programmes d'activités sociales ou culturelles dans des secteurs tels que la musique, le théâtre, le cinéma, les arts plastiques, les expositions, etc.

Elle est appelée à se servir des techniques d'animation afin d'aider les groupes à s'organiser et à se donner des activités. Dans le domaine de ses activités, elle peut être chargée de l'information : comité de publicité, bulletin, affichage, publications dans les divers médias.

Au besoin, elle accomplit toute autre tâche connexe.

Salaire : 19,90\$ - 27,85\$

Affichage : Du 18 au 25 juin 2014

Processus de sélection : En ligne : Toute personne intéressée doit soumettre sa candidature en ligne via MANITOU Dotation accessible sur notre site web <http://cegepshebrooke.qc.ca/emplois> en prenant soin de compléter les onglets mon profil et mon CV et avant le 25 juin 2014 à 16 h 30. N.B. : Toutes les informations demandées doivent être complétées et sauvegardées à chacun des onglets pour effectuer le processus de sélection. En main propre : Au secrétariat du Service des ressources humaines situé au 5e étage du pavillon 5. Si une personne pose sa

candidature à plus d'un poste, chacune des candidatures doit être distincte. Toute candidature reliée à cet affichage doit être reçue avant le 25 juin 2014 à 16 h 30. Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.

N.B. Cette offre d'emploi est assujettie à un programme d'accès à l'égalité en emploi visant les minorités visibles, les minorités ethniques, les femmes, les autochtones et les personnes handicapées.